

243836 - Le moyen le plus efficace pour traiter le trouble obsessionnel compulsif affectant les aspects de la purification rituelle et d'autres

question

J'ai douté de la sortie du sperme de mon sexe..Quand j'ai voulu vérifier, je me suis rendu compte que le liquide était sec et de couleur jaune, ce qui est le contraire de la semence dite madhy qui, elle , est visqueuse. Le sperme se caractérise par le fait qu'on en sent l'écoulement et qu'on éprouve une torpeur ensuite. Je n'ai senti rien de tout cela. Pour ce qui est de l'odeur, je sais que celle du sperme est comme l'odeur de la fleur du palmier mais je ne connais pas celle-ci. Je sais qu'une fois sèche, elle ressemble à l'odeur de l'oeuf. Au réveil, je constate une mouillure bien que n'ayant pas fait un songe...Est-il permis de prendre un bain rituel en cas de doute? Je veux le faire par précaution. Est-ce permis? Est-il juste de prendre un seul bain pour une souillure qui coïncide avec la fin des règles et la conversion à l'islam? Je sais que je dois prendre ledit bain pour la sortie du sperme avant de le faire pour les règles.Cependant, chaque fois je prenais le bain, je doutais de l'avoir fait correctement, ce qui m'a empêché de le faire pour enlever la souillure.

la réponse favorite

Chère auteur de la question, il est très claire que vous êtes en butte à un trouble obsessionnel à propos des affaires de la purification puisque vous demandez si vous devez prendre le bain qui marque l'adhésion à l'islam alors que vous êtes déjà musulmane. Allah soit loué. L'obsession est une maladie chronique. Nous demandons à Allah de vous en guérir.

L'érudit Ibn Hadjar al-Haytami fut interrogé en ces termes:

-« Qu'en est-il du remède du trouble obsessionnel? »

-«Son remède le plus efficace c'est de ne pas en tenir compte du tout. » Peu importe l'intensité des hésitations qui nous hantent l'esprit, elles ne se fixent que quand on les retient. Autrement, elles ne tardent à s'estomper, comme le prouve l'expérience des (fidèles) assistés (par Allah). En revanche, si on y prête attention au point de se laisser emporter, elles persistent pour conduire la victime à la folie, voire au pire. Nous avons vu de nombreuses personnes subir ce sort pour s'être livrées à l'obsession et au diable qui se cache derrière et dont nous avons été avertis par le Prophète (bénédiction et seau soient sur lui) en ces termes : « craignez le trouble obsessionnel (provoqué par le démon) de l'eau, qui s'appelle al-Walahan.» Cette appellation rappelle sa grande capacité à semer une profonde distraction. On trouve dans les Deux Sahih une confirmation de ce que nous avons avancé, à savoir que celui est éprouvé par un trouble obsessionnel doit solliciter la protection d'Allah et s'en abstenir.

Réfléchissez à ce remède utile enseigné à sa communauté par celui qui ne parle pas sous l'impulsion de la passion. Sachez que celui qui n'en profite pas est complètement privé du bien. Le trouble obsessionnel provient du faible, de l'avis de tous. Or le maudit n'a d'autre dessin que de plonger le croyant dans l'aberration, la perplexité, une vie tourmentée, des ténèbres qui enferment l'âme dans les ennuis au point de l'entraîner hors de l'islam à son insu. Satan est certes votre ennemi. Prenez le comme tel. » Extrait des al-Fatawa al-fiqhiyyah al-koubra (1/149)

Ô esclave d'Allah, sachez que le trouble obsessionnel est une maladie comme les autres. Il a un traitement médicamenteux aussi connu que sa thérapie comportementale efficace. Nous pensons que le cumul des deux est plus utile pour le malade et plus à même d'entraîner sa guérison. Si vous vous référiez à un psychiatre, ce serait utile pour vous, s'il plait à Allah.

Nous avons déjà expliqué que le trouble obsessionnel s'estompe grâce à la sollicitation de la protection divine et à l'effort fourni pour s'y arracher. Se référer à l'avis consultatif n° [20159](#).

S'agissant du doute éprouvé au réveil à propos de la sortie du sperme, il n'entraîne pas la nécessité de prendre un bain rituel car le seul doute reste sans effet. Quant à celui qui découvre une tache mouillée sur son vêtement à son réveil, il se trouve dans l'un des trois cas évoqués dans l'avis consultatif n°[22705](#) .

Nous n'estimons pas que vous devriez prendre un bain par précaution dans votre cas. Car la précaution ne s'applique pas à la victime du trouble obsessionnel. En effet, si celui-ci devait agir par précaution, il ne ferait que s'embourber dans son trouble et partant aggraver son cas, voire se précipiter dans l'abîme, comme que l'on constate chez les victimes du trouble obsessionnel. Puisse Allah nous accorder le bien-être.

Quant au cumul des bains à prendre pour la souillure et à la fin des règles, il est permis. Sous ce rapport, Ibn Qoudamah écrit dans al-Moughni (1/162) : « Quand deux facteurs nécessitant la prise du bain rituel, comme la fin des règles et la souillure ; ou alors le contact direct entre les deux sexes suivi de l'éjaculation, coïncident, un seul bain fondé sur l'intention de le faire valoir pour tout cela suffit, selon les dires de la plupart des ulémas, notamment Ataa, Abou Zinad, Rabieea , Malick, Chafii, Isaac et les partisans de l'opinion (personnelle). »

En ce qui concerne le bain d'adhésion à l'islam, il n'est pas recommandé dans votre cas, car , par la grâce d'Allah, vous êtes musulmane et vous n'aviez pas cessé de l'être, même si le diable vous avait infligé un trouble obsessionnel pour vous éprouver et vous affliger dans le but de vous inspirer la haine pour la religion. Détournez vous de ces obsessions aux conséquences désastreuses. Puisse Allah vous combler de Sa miséricorde.

Allah le sait mieux.